

**PROCÈS VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
TENUE LE 13 JANVIER 2014 À 19H**

**SONT PRÉSENTS**

Mme. Nicole Champagne	Mairesse
Mme. Martine Poitras	Conseillère
M. Gilles Desgagnés	Conseiller
Mme. Noëlla Comeau	Conseillère
M. Rock Cormier	Conseiller
M. Réjean Sini	Conseiller

**ABSENTE**

Mme. Martine LaBrie	Conseillère
---------------------	-------------

**OUVERTURE DE LA SESSION**

Mme. Nicole Champagne, mairesse, ouvre la session à 19h

2014-01

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Mme. Martine Poitras conseillère et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

2014-02

**ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 9 DÉCEMBRE 2013**

Il est proposé par Mme. Noëlla Comeau, conseillère et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le procès verbal du 9 décembre 2013.

2014-03

**DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES**

Il est proposé par M. Rock Cormier, conseiller et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt de l'état des revenus et dépenses.

2014-04

**ADOPTION DES COMPTES PAYÉS DÉCEMBRE 2013**

Il est proposé par Mme. Martine Poitras conseillère et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la Municipalité de Godbout ainsi que la secrétaire-trésorière ont approuvé les déboursés totalisant la somme de 253,346.08\$ la mairesse avec la secrétaire sont autorisés à signer les chèques requis à cette fin.

2014-05

**AVIS MOTION**

Par la présente un avis motion est donné par Mme. Noëlla Comeau, conseillère, que lors d'une prochaine séance du conseil, un projet de règlement portant le no : 2014-01 du livre des règlements, sera présenté afin de maintenir le Code d'Éthique et de Déontologie des Élus sans modification.

**SUIVI DES DOSSIERS PAR LES MEMBRES DU CONSEIL**

Mme. Nicole Champagne, mairesse, mentionne que le camion incendie est arrivé, une subvention sera demandée pour de l'équipements. Des démarches sont entreprises avec le Ministère de la Sécurité Public dans le dossier de l'érosion des berges. La réfection du quai municipal devrait se faire en 2015. La bibliothèque sera dorénavant ouverte le samedi seulement, une collecte de livres sera organisée.

2014-06

**DEMANDE D'ACQUISITION D'UN LOCAL POUR LE SERVICE INCENDIE**

Il est proposé par M. Rock Cormier, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser M. Michel Labrie, directeur incendie par intérim d'utiliser et d'aménager pour les besoins du service incendie, le local servant de cuisinette lequel, local est situé au réseau d'accueil de Godbout.

2014-07

**DEMANDE AU FOND DE LA TOULNUSTUC**

Il est proposé par Mme. Martine Poitras, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, la Municipalité de Godbout demande le solde de 297.12\$ disponible du fond de la Toulnostuc, afin d'offrir des petits cadeaux aux 13 enfants qui fréquentent l'école de notre Village, ainsi que 2 petits d'âges préscolaires pour la fête de Noël.

- 2014-08 **CANCELLER CONTRIBUTION FINANCIÈRE AU C.R.S.B.P.**  
 Il est proposé par M. Gilles Desgagnés, conseiller, et résolu à l’unanimité des conseillers présents, qu’étant donné, que le nombre d’utilisateurs est en décroissance, la municipalité de Godbout, annule sa contribution financière au Centre Régional de Services aux Bibliothèques Publiques de la Côte Nord.
- 2014-09 **MISE À NIVEAU SALAIRE DE MME. JULIETTE RINQUETTE**  
 Il est proposé par Mme. Noëlla Comeau, conseillère, et résolu à l’unanimité des conseillers présents, de procéder à la mise à niveau salariale de Mme. Juliette Ringuette, concierge, celle-ci sera effective à partir du 1 janvier 2014.
- 2014-10 **ACHAT D’ÉQUIPEMENTS POUR LE SERVICE INCENDIE**  
 Il est proposé par M. Réjean Sini, conseiller, et résolu à l’unanimité des conseillers présents, d’allouer un montant de 9,000\$ pour l’achat de bunkers, bottes, chapeaux etc. pour le service incendie.
- 2014-11 **ACHAT D’UN BRULEUR DIESEL POUR SERVICE INCENDIE**  
 Il est proposé par M. Rock Cormier, conseiller, et résolu à l’unanimité des conseillers présents, de procéder à l’achat d’un brûleur (chauffage d’appoint) de 215 milles BTU au coût de 540.00 plus taxes applicables. Le brûleur servira au service incendie.
- 2014-12 **SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES (AMÉLIORER LE PROTOCOLE DU SERVICE POSTAL CANADIEN**  
**ATTENDU** Qu’en 2014, le gouvernement fédéral reverra sa façon de gérer le service postal public en effectuant un examen du *Protocole du service postal canadien*;  
**ATTENDU QUE** la population a parfaitement le droit de se prononcer sur les questions touchant le service postal public;  
**ATTENDU QUE** le *Protocole* actuel comporte de sérieux problèmes qui doivent être réglés;  
**ATTENDU QUE** le gouvernement pourrait se servir de l’examen du *Protocole* pour réduire les obligations de Postes Canada en matière de service (plutôt que de chercher à améliorer le *Protocole*), ou pourrait même préparer le terrain à la privatisation ou à la déréglementation du service postal;  
 Il est proposé par M. Gilles Desgagnés, conseiller, et résolu à l’unanimité des conseillers présents, que la Municipalité de Godbout, écrive une lettre à la ministre responsable de la Société canadienne des postes pour lui demander; 1) que la population puisse faire valoir son point de vue durant l’examen du *protocole du service postal canadien*; 2) que le *Protocole* soit amélioré.
- 2014-13 **ENTENTE SUR L’ÉTABLISSEMENT D’UN PLAN D’ENTRAIDE INTERMUNICIPALE CONTRE LES INCENDIES**  
 Il est proposé par M. Réjean Sini, conseiller, et résolu à l’unanimité des conseillers présents, d’accepter l’*Entente sur l’établissement d’un plan d’entraide intermunicipale contre les incendies*, couvrant ainsi toutes les Municipalités de la M.R.C Manicouagan. Mme. Nicole Champagne, mairesse et Mme. Carolle Vallée directrice générale signent l’entente pour et au nom de la municipalité de Godbout.
- 2014-14 **PROJET : PROGRAMME MISE EN VALEUR INÉGRÉE ( PMVI )**  
 Il est proposé par M. Gilles Desgagnés, conseillers, et résolu à l’unanimité des conseillers présents, de modifier la résolution 2013-188 afin de présenter un seul projet dans le cadre du programme Mise en Valeur Intégrée (PMVI) pour un montant total de 52,556\$.
- |   |                       |          |
|---|-----------------------|----------|
| - | Rampe de mise à l’eau | 52,556\$ |
|---|-----------------------|----------|

2014-15

**RÉORGANISATION DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

**CONSIDÉRANT** les réalités monétaires de notre petite communauté.

**CONSIDÉRANT** qu'il est nécessaire de procéder à une réorganisation du service des travaux publics.

**CONSIDÉRANT** que Monsieur Guy Cormier est l'employé le plus ancien

**CONSIDÉRANT** que nous bénéficions de plusieurs entrepreneurs qualifiés à proximité.

**CONSIDÉRANT** qu'il n'est pas possible de garantir, en période hivernale, de 30 à 40 heures de travail à un employé étant donné que la très grande majorité des travaux s'effectue du printemps à l'automne.

Il est proposé par Mme. Martine Poitras et résolu à la majorité des membres du conseil;

- a) De nommer Monsieur Guy Cormier (Responsable des travaux publics) et de lui faire un nouveau contrat de travail annuel.
- b) De mettre fin au contrat de location du (chargeur sur roues) en s'en départissant le plus tôt possible et aux meilleures conditions.
- c) De mettre fin au contrat actuel de Monsieur Raynald Babin et de lui proposer un nouveau contrat de travail saisonnier et occasionnel.
- d) Au besoin d'autres employés pourront être engagés pour combler les besoins de la municipalité.

Monsieur Rock Cormier, conseil, s'abstient lors de la prise de décision.

2014-16

**CONTRIBUTIONS MUNICIPALE À GODBOUT EN FÊTE**

Il est proposé par Mme. Noëlla Comeau, conseillère, et résolu à la majorité des membres du conseil que les contributions municipale pour les activités de l'événement Godbout en fête seront comme suit :

- 1- Amener l'eau sur le site avec des rallonges partant de la caserne.
- 2- Fournir les rallonges électriques nécessaires et sécuriser le tout.
- 3- Interpeller les pompiers comme bénévoles à la sécurité.
- 4- Offrir un don de 4,000.00\$
- 5- Fournir deux hommes, 10 heures par jour pendant trois jours.
- 6- Les aider à aller chercher d'autres subventions.

Monsieur Rock Cormier, conseiller, s'abstient lors de la prise de décision.

2014-17

**DEMANDE D'ÉVALUATION DU RISQUE**

Il est proposé par M. Gilles Desgagnés, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de faire appel au Ministère de la Sécurité Public dans le cadre de la prévention concernant la rue Pascal Comeau, affectée par l'érosion des berges. Une évaluation de la part du Ministère de la Sécurité Public est demandée.

2014-18

**APPEL D'OFFRE POUR LE PROGRAMME TECQ ( ASPHALTAGE)**

Il est proposé par M. Rock Cormier, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents; d'aller en appel d'offre pour des travaux d'infrastructures en pavage, dans le cadre du Programme de transfert de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)

2014-19

**MODIFICATION RÉOLUTION 2013-216 (RÉINTÉGRATION DE MONSIEUR GUY CORMIER)**

Il est proposé par M. Gilles Desgagnés, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de modifier la résolution 2013-216 en mentionnant que Monsieur Guy Cormier travaillera au centre de tri, seulement lorsque Monsieur Fabien Grenier, présentement affecté au centre de tri, sera dans l'impossibilité d'accomplir sa tâche.

- 2014-20                    **ANAYSE DES COÛTS POUR LA DÉMOLITION OU LA RÉNOVATION DU BÂTIMENT MUNICIPAL**  
Il est proposé par Mme. Martine Poitras, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;  
**CONSIDÉRANT** l'avis de notre inspecteur en bâtiment ,  
**CONSIDÉRANT** L'avis du Centre de Santé et des Services Sociaux, nous mandatons Mme. Nicole Champagne, mairesse, afin de demander des analyses de coûts pour la démolition ou la rénovation du bâtiment municipal selon le cas.
- 2014-21                    **FERMETURE DES AFFAIRES NOUVELLES**  
Il est proposé par M. Rock Cormier, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents de clore les affaires nouvelles.
- 2014-22                    **PÉRIODE DE QUESTIONS**  
Il proposé par M. Réjean Sini, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'ouvrir la période de questions à 19h15 et de la clore à 19h20
- 2014-23                    **FERMETURE DE LA SESSION**  
Il est proposé par M. Rock Cormier, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents de clore la session à 19h21

---

Mme Nicole Champagne

---

Mme. Carolle W. Vallée Dir. Gen.

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC MANICOUAGAN  
MUNICIPALITÉ GODBOUT

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE GODBOUT, tenue le 13 janvier 2014 à 19h00 à l'endroit ordinaire des réunions du conseil, à laquelle séance étaient présents;

SONT PRÉSENTS

Mme. Nicole Champagne	Mairesse
Mme. Martine Poitras	Conseillère
M. Gilles Desgagnés	Conseiller
Mme. Noëlla Comeau	Conseillère
M. Rock Cormier	Conseiller
M. Réjean Sini	Conseiller

2014-15

**RÉORGANISATION DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

**CONSIDÉRANT** les réalités monétaires de notre petite communauté.

**CONSIDÉRANT** qu'il est nécessaire de procéder à une réorganisation du service des travaux publics.

**CONSIDÉRANT** que Monsieur Guy Cormier est l'employé le plus ancien

**CONSIDÉRANT** que nous bénéficions de plusieurs entrepreneurs qualifiés à proximité.

**CONSIDÉRANT** qu'il n'est pas possible de garantir, en période hivernale, de 30 à 40 heures de travail à un employé étant donné que la très grande majorité des travaux s'effectue du printemps à l'automne.

Il est proposé par Mme. Martine Poitras et résolu à la majorité des membres du conseil;

- a) De nommer Monsieur Guy Cormier (Responsable des travaux publics) et de lui faire un nouveau contrat de travail annuel.
- b) De mettre fin au contrat de location du (chargeur sur roues) en s'en départissant le plus tôt possible et aux meilleures conditions.
- c) De mettre fin au contrat actuel de Monsieur Raynald Babin et de lui proposer un nouveau contrat de travail saisonnier et occasionnel.
- d) Au besoin d'autres employés pourront être engagés pour combler les besoins de la municipalité.

Monsieur Rock Cormier, conseil, s'abstient lors de la prise de décision

Je, soussignée, Carolle Vallée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la présente résolution a été adoptée à une session régulière de la Municipalité Godbout, tenue le 13 janvier 2014 à laquelle il y avait quorum.

COPIE CERTIFIÉ CONFORME

---

Carolle Vallée Directrice générale

